



ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES
DES STATIONS CLASSÉES
& COMMUNES TOURISTIQUES



COMMUNIQUE DE PRESSE JUIN 2007

TROPHEES DE L'ESCALE 2007

Les Trophées de l'Escale récompensent depuis 2 ans, les efforts et les investissements réalisés par les ports de plaisance français en matière de respect de l'environnement et de qualité des services offerts aux navigateurs en escale.

Ces Trophées s'adressent à tous les ports français qu'ils soient en bord de mer, ou qu'ils soient en eau douce.

Le jury présidé par **Claire Leroy**, championne du monde des nations Cup 2006 et numéro 1 de Match Racing féminin, et composé de professionnels de la mer et du tourisme a sélectionné un port de mer et un port d'eau intérieure parmi de très nombreux dossiers de grande qualité.

Le Trophée de l'Escale dans la catégorie **port de plaisance côtier** est décerné au **port de plaisance de Saint Denis d'Oléron (17)**

Le Trophée de l'Escale dans la catégorie **port de plaisance en eau douce** est décerné au **port de plaisance de l'Epervière de Valence (26)**

Le choix des ports de **SAINT DENIS D'OLERON** et de **VALENCE** a été retenu à partir de plusieurs critères complémentaires :

- La **qualité de l'accueil**, tant humain que technique
- La **qualité des services sur le port** : Outre les services classiques (sanitaire, électricité, eau, carburant) se sont les nouveaux services comme les connexions Internet wifi gratuite, les gardes d'enfants, les livraisons à bord, etc...
- La **qualité environnementale** : entretien des lieux, propreté et nettoyage, espaces verts, zone protégée, etc...
- La **proximité des services** comme l'alimentation, la restauration, les transports, les chantiers, les services à la personne, etc...
- La **qualité de vie** : sécurité des personnes et des bateaux, calme des lieux, animations proposées, garderies pour enfants, etc.
- **L'ouverture sur la ville et l'arrière pays** : moyens (transports-animation) mis à disposition des plaisanciers pour découvrir la région

Le « Trophée de l'Escale » sera signalé dans les deux ports de plaisance lauréats par un pavillon mettant ainsi à l'honneur la qualité de l'ensemble des prestations d'escale de ces sites.

A noter : le jury a également tenu à saluer la qualité des dossiers de candidatures remis par les ports de: **Brest Moulin Blanc, Banyuls sur Mer Port des terroirs, Binic et Pointe à Pitre Marina Bas du Fort**



Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques - 47 Quai d'Orsay 75007

Paris - www.communes-touristiques.net

Fédération Française des Ports de Plaisance - 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris - www.ffports-plaisance.com

Primagaz - 4 rue Hérault de Séchelles 75017 Paris - www.primagaz.fr

Yacht Club de France - 41 avenue Foch 75116 Paris - www.ycf-club.fr